

Le 6 septembre, 2019

Monsieur Daniel Lafleur, maire
Village de Casselman
751 rue St-Jean
C.P. 710
Casselman ON K0A 1M0

Objet : Demande pour carrefour giratoire

Monsieur,

Le comité des Travaux publics s'est réuni le 14 août dernier et votre demande concernant l'objet précité y a été discutée.

Sur ce, nous désirons vous informer que le Conseil des Comtés unis, à sa réunion régulière du 28 août dernier, a adopté la recommandation du Comité des Travaux publics d'inclure dans les discussions sur le budget 2020, l'embauche d'un consultant pour analyser l'intersection et la faisabilité de l'installation d'un carrefour giratoire et que les coûts de l'étude soient payés à parts égales entre les Comtés et le Village de Casselman.

De plus, tel que demandé lors de la dernière réunion du Conseil, vous pouvez adresser le Comité sur le sujet à la réunion du 10 septembre prochain.

J'espère le tout à votre entière satisfaction et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des Travaux publics et de la voirie de comté,



Marc Clermont, P. Eng.
/jl